

Alteo prend acte qu'une information judiciaire est en cours au pôle santé du Tribunal de Grande Instance de Marseille et rappelle son engagement permanent pour améliorer son empreinte écologique

Alteo n'a reçu aucune précision sur l'information judiciaire annoncée hier par le Procureur de la République. L'entreprise ne peut donc pas la commenter si ce n'est pour rappeler que, d'une part, Alteo se conforme aux autorisations d'exploitation qui ont été délivrées par les autorités compétentes et, d'autre part, toutes les études sanitaires menées au cours des dernières années ont conclu à l'absence de danger pour la santé humaine en liaison avec les rejets en mer ou les résidus de l'exploitation stockés à Mange-Garri.

Les résidus solides de bauxite issus de la production de l'alumine ne sont, en effet, ni dangereux ni toxiques et ne représentent aucun risque sanitaire. Ils sont lavés et séchés selon les meilleures technologies mondiales. En 2012 et à nouveau en 2018, l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) a conclu à la non-dangereuse des résidus de bauxite, conformément au code européen des déchets. Les études de risques sanitaires conduites sur le site de Mange Garri ont également conclu à l'absence de risque en liaison avec les émissions de poussières. Ces résidus ne présentent pas de risque radiologique, comme cela a été confirmé par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire). Enfin, Alteo rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2016, l'ensemble des résidus de bauxite issus de la production d'alumine sont traités et qu'il n'y a plus aucun rejet de « boues rouges » dans la mer.

De même, les rejets d'eaux résiduelles en mer ne sont pas toxiques et ne présentent pas de risque sanitaire. Les études de l'Anses ont conclu à l'absence d'impact sanitaire lié à la consommation de poissons, et la qualité de ces eaux continue de s'améliorer de manière constante et progressive. De plus, si l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2015 prévoyait six dérogations, les progrès réalisés depuis lors ont déjà permis de supprimer la dérogation sur le fer et d'abaisser les seuils pour trois paramètres (DCO, aluminium et arsenic). La mise en service d'une station de traitement innovante au CO₂ dont l'inauguration aura lieu ce 22 mars 2019 va permettre d'aller encore plus loin, et notamment d'abaisser le pH et de traiter les derniers éléments métalliques. Parallèlement, est prévu dans les prochaines semaines le lancement du projet de construction d'une installation industrielle permettant le traitement de la demande chimique en oxygène (DCO) et de la demande biologique en oxygène (DBO5) contenues dans les rejets liquides. Cette unité sera opérationnelle dans le courant de l'année 2020, ce qui permettra de supprimer toutes les dérogations.

Alteo continue en tout état de cause ses investissements en vue de réduire son empreinte environnementale et est donc totalement mobilisé, conformément à ses engagements, pour mettre en œuvre, le plus rapidement possible, les meilleures solutions de traitement pour atteindre les niveaux de qualité d'eau requis sans dérogation.

A propos d'Alteo

Alteo est une ETI basée en Provence depuis plus de 125 ans, leader mondial des alumines de spécialité dont les applications se retrouvent dans la vie quotidienne : dans les matériaux de construction tels que le carrelage, dans les composants de produits high tech comme les écrans de smartphone ou de télévision, les batteries des véhicules électriques, les filtres à particules, les supports des puces électroniques...

Alteo réalise un chiffre d'affaires de 240 millions d'euros, dont plus de 70% est réalisé à l'international. Seule usine de production d'alumines en France, Alteo couvre 90% des besoins français d'alumines de spécialité et alimente 1 000 points de livraison à travers 55 pays. Le groupe compte plus de 480 salariés à Gardanne, et fournit plus de 1 000 emplois directs au niveau local. Pour assurer son développement, Alteo recrute et investit massivement dans la formation de ses équipes.

Alteo met en œuvre une stratégie qui s'appuie sur ses capacités d'innovation. La création de nouveaux produits toujours plus techniques pour répondre aux besoins de ses clients et le développement de solutions pionnières pour réduire de manière continue son empreinte environnementale contribuent activement à la croissance durable de ses activités.

Pour en savoir plus, consultez nos sites :

www.alteo-alumina.com

www.alteo-environnement-gardanne.fr

Contacts

Contactez Amélie Ranger au 04 42 65 22 16 ou 06 72 87 92 95. Email : amelie.ranger@alteo-alumina.com